

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2009

OBJET

de la Délibération

**RETABLES DE
L' EGLISE
SAINT-MÉRIADEC
DE STIVAL (CMH)
ETUDE
PREALABLE A
RESTAURATION
PLAN DE
FINANCEMENT
PREVISIONNEL**

Date de convocation du Conseil Municipal

29 octobre 2009

Date d'affichage : 29 octobre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur BONHOURE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, MM. BONHOURE, DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absentes ayant donné pouvoir

Mme LE PAVEC à Mme BURLOT
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absente

Melle ORINEL

RETABLES DE L' EGLISE SAINT-MÉRIADEC DE STIVAL (CMH)

ETUDE PREALABLE A RESTAURATION PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Le transept de l'église Saint-Mériadec de Stival accueille aujourd'hui deux retables en très mauvais état sur lesquels des mesures de consolidation vont être réalisées au plus vite. Ces mesures ne pouvant être que provisoires; une étude préalable à restauration va être engagée en 2010.

Le montant de l'étude préalable est de 9500 € HT.

Les retables étant classés monuments historiques, l'opération peut être financée de la façon suivante :

- DRAC 50%
- Conseil général 25%
- Ville de Pontivy 25%

Nous vous proposons:

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération
- d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de la DRAC et du conseil général.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 5 novembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**